



Date de génération de ce justificatif : 01/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SAM SIC INDOORS – Autres annonces légales

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 23 octobre 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Autres annonces légales

En application des articles L. 441-16 a) et L. 470-2 V du code de commerce, une amende de 13000,00 € a été prononcée par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de BRETAGNE à l'encontre de la société SAM SIC INDOORS pour des retards dans le paiement des factures de ses fournisseurs. La constatation de ces retards a été effectuée par les services de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de BRETAGNE dans le cadre d'une enquête lancée par la DGCCRF sur le respect des règles du code de commerce en matière de délais de paiement. Le respect des délais de paiement interentreprises, indispensable au bon fonctionnement de l'économie et à la protection de la compétitivité des entreprises, fait l'objet d'une attention constante de la DGCCRF

[Consulter cette annonce en ligne](#)